

l'avenir

UNE PUBLICATION
DES ÉDITIONS DE L'AVENIR S.A.

L'AVENIR - LE COURRIER 7500 TOURNAI,
avenue de Mairie 101

BUREAUX NON ACCESSIBLES AU PUBLIC
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :
Pol Heysse

ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ :
Eric Schriberdoot

RÉDACTEUR EN CHEF
ET ÉDITEUR RESPONSABLE :
Thierry Dupireux
Route de Hémarit 38 - 5004 Namur-Bouge
Tél. : 081/24 88 11

CHEF D'ÉDITION :
Jean-Pierre DE ROUCK
info@lavenir.net

RÉDACTION DE TOURNAI :
Tél. : 069/88 96 20

RÉDACTION D'ATH :
Tél. : 068/26 96 00

SERVICE CLIENTÈLE :
Contacts librairies : librairies@lavenir.net
Tél. 0800/14 145 - fax 0800/14 152

Abonnements : abonnements@lavenir.net
Tél. 081/23 62 00 - fax 081/23 62 01

Commandes photos :
Tél. 081/24 88 11 - CBC 193-1234942-56

PROMOTION ET DIFFUSION :
Tél. : 069/88 96 20 - fax : 081/23 02 61

PUBLICITÉ NATIONALE :
L'Avenir Advertising 081.248.939

sales.national@lavenir.net
www.lavenir.net

PUBLICITÉ RÉGIONALE :
David Mercier : 069.88.96.56

PUBLICITÉ EN LIGNE :
David Mercier : 069.88.96.56

David.Mercier@lavenir.net
www.lavenir.net

PETITES ANNONCES :
petitesannonces@lavenir.net

www.lavenir.net

NECROLOGIE :
Tél. 070/23 36 93 - Fax 070/23 36 97



De journal au journal par le web. Retrouvez tous nos services en un seul endroit sur notre site internet. Pour plus d'informations, contactez-nous au 081/24 88 11.

Je m'abonne à

l'avenir
INTÉGRAL

Je choisis l'édition suivante :

- Le Courrier (Mouscron)
- Le Courrier de l'Escaut
- Autre édition :

Le journal me sera fourni :

- chez mon libraire*
- à mon domicile par la Poste

Pour une durée de :

- 1 an pour 309 € (€35€)
- 6 mois pour 171 € (€17€)
- 27 €/mois par domiciliation

Et je profite de mes avantages et services abonnés à découvrir en permanence sur www.lavenir.net/espaceabonnes

Nom : _____

Prénom : _____

Rue : _____

N° : _____ Boîte : _____

Code postal : _____

Localité : _____

Téléphone : _____

GSM : _____

Date de naissance : _____

E-Mail : _____

N° de compte : _____

Signature : _____

*Mentions obligatoires pour l'abonnement en librairie

Infos indispensables et disponibles sur www.lavenir.net/librairies

Nom de la librairie : _____

Rue : _____

N° : _____ Boîte : _____

Code postal : _____

Localité : _____

Je renvoie ce coupon :

- par courrier, sans frais de timbre, j'indique sur l'enveloppe - Code-réponse-Éditions de l'Avenir

- Abonnez-vous - DA 852-897-4 5004 Bouge.

- par fax : 081/23 62 01

ou je me rends sur le site www.lavenir.net/abo

Pour toute information complémentaire, je contacte le service clientèle : 081/23 62 00

Les informations recueillies sur ce document sont reprises dans le traitement automatisé des Éditions de l'Avenir SA et peuvent être transmises à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification en vertu de la loi du 08/12/92 relative à la protection de la vie privée. Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient transmises à des tiers, cochez cette case

Date limite de souscription : 30 septembre 2017

OUR516

Intéressé par L'Avenir en version numérique uniquement ?

Infos sur : www.lavenir.net/abo

À partir de
575€
/mois
seulement

WALLONIE PICARDE

Large soutien des communes à Ideta

Malgré le contexte houleux et des chiffres 2016 peu reluisants, l'intercommunale de développement pose un regard serein sur l'avenir.

● Audrey RONLÉZ

En février, la commune de Pecq annonçait qu'elle se retirait d'Ideta pour rejoindre IEG, l'autre intercommunale de développement active en Wallonie picarde. C'est à cette période aussi que Véronique Waroux, députée wallonne et sénatrice, monte au créneau et lance des accusations en termes de gouvernance de l'intercommunale. Les responsables de cette dernière se défendent alors et ne se laissent pas (trop) ébranler. Ils tentent de répondre à chaque attaque une par une.

En parallèle, les chiffres d'Ideta ne sont pas au beau fixe. L'année 2016, a été difficile. « Les résultats du secteur opérationnel (Les services aux entreprises et aux communes) ont été impactés par la diminution des marges des ventes de terrains industriels, par l'augmentation du coût des projets liés aux contraintes administratives, légales ou procédurales et par la diminution des subsides et subventions », a précisé Pierre Wacquier, président d'Ideta, ce mercredi matin.

Autant de facteurs qui faisaient de l'assemblée générale de ce 28 juin 2017 un rendez-vous im-



Pierre Vandewattynne n'avait jamais vu un carnet de commandes aussi plein à la mi-année. De quoi laisser présager du bon pour 2017.

portant. Les mandataires des 25 communes associées ne s'y étaient d'ailleurs pas trompés et étaient présents en grand nombre. Le rapport d'activité 2016, ainsi que les comptes et autres chiffres ont été détaillés avec beaucoup de précision lors de cette réunion qui se tenait au château de Thoricourt. De quoi faire preuve d'un maximum de transparence à l'heure où les intercommunales doivent (logiquement) montrer patte blanche.

Près de 90 % de « oui »

Après un vote qui fût une pure formalité – tous les points ayant au préalable été approuvés par, au moins, 20 des 25 communes associées (Pecq a voté contre tous les points et Ideta dit n'avoir encore reçu aucune notification officielle de son départ

de l'intercommunale) – Pierre Wacquier a tenu à prendre la parole pour revenir sur les mois écoulés.

« Malgré les difficultés auxquelles nous avons dû faire face, nous avons pris nos responsabilités, nos équipes ont fourni un travail considérable pour analyser en détail les activités de chaque direction, pour identifier les points d'attention, pour définir des solutions structurales afin de donner à l'intercommunale les ressources humaines et financières nécessaires pour passer le cap et atteindre ce qui est prévu : l'équilibre structurel en 2019. »

Le président d'Ideta se souvient de débats longs et intenses, ainsi que de mesures difficiles. Il reste cependant certain que l'intercommunale a fait les bons choix. « Une grande majorité de communes de Wallonie picarde, ainsi que les quatre familles politi-

ques, ont approuvé ce plan stratégique dans l'intérêt de la région, dans l'intérêt des citoyens et dans l'intérêt de l'emploi. » Et Pierre Wacquier de poursuivre, non sans une pointe d'amertume : « ce soutien des élus de Wallonie picarde nous a été précieux pour contrer la stigmatisation dont Ideta a fait l'objet. En tant que président, franchement, j'ai été heurté. J'ai été blessé par l'amalgame volontaire entre une structure intègre qui est la nôtre et des pratiques que l'agence condamne fermement. » Le mandataire a encore été plus loin en affirmant que « mettre à mal la réputation et l'attractivité de toute une région au moment où les défis économiques et sociaux sont au cœur de tous les débats, c'est faire preuve d'inconscience ou, à tout le moins, d'opportunisme électoraliste. Notre région et ses citoyens méritent bien mieux que cela ! » ■

Des perspectives très encourageantes

Après tout ce que son intercommunale a traversé, Pierre Wacquier reste positif et il l'assume. « Les débats stériles et contre-productifs ne m'empêcheront pas d'être optimiste. Les mesures prises et l'engagement de nos équipes portent à présent leurs fruits. » Et pour étayer cette affirmation, il prend de nombreux exemples. « Alors que nous ne sommes qu'au mois de juin, le carnet de commandes de l'intercommunale en matière de terrains industriels atteint déjà 104 % du chiffre d'affaires de 7 millions d'euros à réaliser en 2017. À pareille époque en 2016, nous étions à 20 %. » De mémoire, Pierre Vandewattynne, directeur général de la structure, ne se souvient pas avoir atteint un tel taux !

« Nos halls relais sont occupés à 100 % et nos bureaux le sont entre 80 et 86 % (avec un turn-over ra-

vide) », poursuit Pierre Wacquier. En parallèle, le président insiste sur la transition énergétique en cours avec le parc éolien de Tournai-Ouest 3 qui sera opérationnel à l'automne ; il souligne le chiffre d'affaires en hausse du crématorium, répondant à un véritable besoin de la population. « Mais prenons aussi Polarix, le parc d'activités de Péruwelz, qui est en plein chantier pour devenir un véritable pôle de développement économique créateur d'emplois. Et Qualitis, à Engghien, qui hébergera bientôt trois nouveaux halls relais et offrira ainsi des espaces adaptés aux besoins des PME de la région. »

Des perspectives encourageantes et réelles « qui ne peuvent qu'être le résultat d'une gouvernance rigoureuse d'Ideta avec un conseil d'administration pluraliste, qui favorise le débat démocratique. » ■

A.R.

VITE DIT

Déficit consolidé

En 2016, IDETA a enregistré un déficit consolidé de 350 000 euros, mais a pu verser, grâce à ses réserves, un dividende global de 5,9 millions d'euros aux communes associées (la même chose qu'en 2014 et 2015). En outre, les cotisations communales restent stables à 3,08 € par habitant en moyenne (plus ou moins 260 000 hab. en Wapi pour +/- 800 000 € de cotisations communales/an).

Ventes insuffisantes

La principale source de rentrées financières, soit la vente de terrains industriels, a clairement grevé le budget de l'intercommunale en restant très loin des objectifs fixés en 2013. Sur la période 2014-2016, l'objectif était de réunir 6,5 millions d'euros par an. Avec un total de 7,3

millions d'euros sur trois ans, Ideta n'atteint que 37 % de son effectif.

Effectifs en diminution

La masse salariale est maîtrisée (inférieure à 6,5 millions d'euros). Par ailleurs, de 85 équivalents temps plein en 2012, Ideta s'est stabilisé à 71 ETP en 2016.

Le seul en positif

Le crématorium des Blancs Arbres est le seul secteur opérationnel à être en positif. « S'il a été en déficit jusque fin 2015 », rappelle Pierre Vandewattynne, « c'est à cause de son mode de financement où la participation des communes était très faible et où un emprunt pesait donc sur ses finances. À l'avenir, il faudra un 3^e four, mais en attendant, nous avons réalisé quelques ajustements techniques et cela porte déjà ses fruits. »

PIPAIX

La brasserie à vapeur veut être classée

Notre culture de la bière étant reconnue par l'Unesco, c'est l'occasion de relancer la procédure de classement de la dernière brasserie à vapeur au monde...

• Pascal LEPOUTTE

Cela fait aujourd'hui trente-trois ans que Jean-Louis Dits s'est lancé dans l'aventure de la « Brasserie à vapeur », en reprenant cette ferme-brasserie typique, en activité depuis 1785 dans le centre du village : « C'est plus qu'une brasserie, c'est un musée vivant. La machine à vapeur en elle-même date de 1895, le concasseur avait été fabriqué chez Meura cinq années plus tôt... Quatre siècles d'histoire peuvent être résumés ici. Les objectifs ont toujours été de conserver ce patrimoine extraordinaire et de montrer comment on faisait de la bière au XIX^e siècle. Je travaille d'ailleurs toujours par paliers de température. »

« On ne pourra plus y toucher... C'est tout ce que je veux ! »

La brasserie pipaisienne est la dernière brasserie à vapeur au monde encore en activité. À ce titre, elle mérite à coup sûr d'être classée au patrimoine wallon : « Cela permettrait qu'on n'y touche plus, lui assurant une certaine pérennité. Que ça continue, c'est tout ce que je veux. J'y ai quand même laissé ma vie et celle de Sittelle aussi. »

Jean-Louis Dits avait déjà introduit une demande de reconnaissance en 1991 auprès du ministre du Patrimoine, un an après le décès accidentel de son épouse. L'affaire était restée sans suite, « parce que je n'ai pas la bonne couleur politique », estime toujours aujourd'hui le



« Si je demande le classement de la brasserie à vapeur, dit Jean-Louis Dits, c'est pour être certain que ça continuera... »

brasseur leuzois. Alors que l'activité brassicole a le vent en poupe, il a décidé de tenter à nouveau l'essai en faisant les choses de manière tout à fait officielle, envoyant tous les documents réclamés.

Le classement, « une mesure de reconnaissance de la valeur d'un bien et une mesure de protection destinée à assurer sa conservation, son entretien, voire si nécessaire sa restauration » a trait à des biens immobiliers qui présentent un intérêt historique, archéologique, architectural, mémoriel, technique... et répondent en outre à un critère comme la rareté ou l'authenticité.

Des aides et subsides peuvent être octroyés pour la restauration et la maintenance des monuments classés.

Nul n'est prophète...

« Des politiciens, mais qui ne sont pas de la région, m'ont promis

de me donner un coup de main, ajoute Jean-Louis. Ils ne le font pas pour avoir ma voix, mais parce qu'ils y croient. »

Dans l'atelier de la rue du Maréchal, chaque dernier samedi du mois, on entend des sifflements : une machine de douze chevaux actionne, via une courroie, un arbre de transmission d'où diverses poulies et courroies impulsent le mouvement aux instruments de brassage : concasseur, pompe, cuve-matière... On produit ici des bières artisanales traditionnelles et naturelles, refermentées en bouteille et non pasteurisées comme la Vapeur en Folie (8 %), la Vapeur Cochoffe (9 %), la Vapeur de Châtaigne (7 %), la Vapeur de Potiblonde (8 %), la Saison de Pipaix (6 %) – brassée selon la même recette depuis 1785 ! – et sans doute bientôt la Vapeur de Fraise (voir cadrée). Depuis 196, les

étiquettes sont toujours signées par le dessinateur de Poje, Louis-Michel Carpentier (sauf pour la Saison).

Environ 80 % de la production part à l'exportation, même si la Belgique semble s'intéres-

ser à nouveau à sa seule brasserie qui travaille encore avec du matériel du XIX^e siècle. « À côté de l'ensemble du matériel et des bâtiments, c'est aussi un savoir-faire ancestral qui mériterait d'être classé. » ■

Bientôt une « Vapeur de fraise »

Le brasseur Jean-Louis Dits et sa compagne Vinciane finalisent aujourd'hui une bière à la fraise : « C'est une vraie bière aux fruits. Hier, on a pressé des fraises. On a plein de pots de vrai jus. C'est bon, mais cela a été très difficile... »

En effet, les consommateurs qui sont demandeurs d'une bière à la fraise « s'attendent à quelque chose de très doux. Or le fruit d'été est acide : « Donc, il faut briser cette acidité et on y est arrivé avec de la Stevia. Sans en mettre trop sinon ça devient écoeurant ! Après avoir fait seize essais, nous

sommes arrivés à une formule qui semble valable. La recette est maintenant au point. C'est bon ! On l'a sortie en fût, et ça marche. »

La bière sera ambrée, « vaguement rouge » (« Je ne veux pas mettre de colorants »), et tiendra 7 % de volume d'alcool. Le public féminin apparaît plus particulièrement ciblé par le nouveau produit. « La bière est prête. On va la mettre en bouteilles. Mais ce sera une production fort limitée, parce que ça demande du temps. » dit encore Jean-Louis. La sortie de la Vapeur de Fraise est donc imminente. P.I.

Des brasseurs de saké chez Dubuisson

Ce vendredi 23 juin, la brasserie Dubuisson a accueilli MM. Masasuke Umetsu (brasserie Umetsu Shuzo) et Takayasu Nambu (brasserie Nambu Shuzo), tous deux brasseurs traditionnels et réputés de... saké au Japon.

Cette visite s'est organisée à leur demande, en passant par la société HNadvice, importateur de saké japonais.

Les deux Kuramoto (producteur de saké en japonais) souhaitaient en effet visiter



Comme la bière, le saké japonais est « une boisson noble brassée à base d'eau très pure ».

une brasserie traditionnelle belge partageant des valeurs communes, malgré la différence de breuvage.

Au-delà de l'aspect traditionnel et familial, certaines pratiques et caractéristiques unissent la bière et le breuvage japonais.

Le saké est une boisson issue de la fermentation du riz titrant généralement entre 13° et 16°.

À la manière de la production de bières, des levures peuvent également rentrer

dans sa fabrication.

Comme on le fait avec le beerpairing, le saké peut se consommer tout au long d'un repas et être associé à certains mets en fonction de ses particularités.

Les Kuramoto ont tenu à préciser que le saké servi dans les restaurants chinois en fin de repas (boisson distillée) n'avait strictement aucun lien avec le saké japonais, une « boisson noble brassée à base d'eau très pure ». ■